



La **Carte blanche**, c'est pour vous la caution de l'expertise et du sérieux dans le domaine des services santé et votre organisme complémentaire souhaite ainsi vous faire bénéficier de ses services de qualité.

Pour savoir si vous bénéficiez des **avantages** de la **Carte Blanche** vérifier si le logo s'inscrit sur votre **carte mutuelle**.

Dans l'affirmative sur présentation de votre carte de tiers payant **une réduction** vous sera accordée pour chaque séance et une facture vous sera délivrée pour le **remboursement par votre mutuelle**.(vous pouvez ainsi bénéficier de **ces 2 avantages en même temps**)

**Vous trouverez ci-dessous la liste non exhaustive des mutuelles qui pratiquent les avantages Carte Blanche.**

CEGEMA

SWISS LIFE

AVIVA

REUNICA

GOGEVIE

MUTUELLE DU MEDECIN

GROUPE VICTOR HUGO

MIEL MUTUELLE

LA MUTUELLE GENERALE

SOLLY AZAR

THELEM

GMC

GFP

CREDIT AGRICOLE ASSURANCE

<https://www.carteblanchepartenaires.fr>